ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Famine à Madagascar

Question au Gouvernement n° 3458

Texte de la question

FAMINE À MADAGASCAR

M. le président. La parole est à M. David Lorion.

M. David Lorion. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, je veux vous parler d'un immense drame qui se joue en ce moment sur une grande île, Madagascar. La sécheresse, chronique dans le Sud du pays, a été particulièrement sévère cette année – elle l'a d'ailleurs aussi été sur l'île de La Réunion. Depuis neuf mois, pas une seule goutte d'eau n'est tombée dans le Sud de Madagascar.

L'absence de récoltes a entraîné une famine qui touche plus d'1 million de personnes, et 120 000 enfants de moins de cinq ans sont désormais en situation de malnutrition aiguë. Cette famine devrait bientôt atteindre le stade 4 de la classification de l'ONU – l'Organisation des Nations unies –, qui correspond à une forte insécurité alimentaire rendant nécessaire une assistance d'urgence.

Cette population meurt de faim. Face à cette situation, un élan remarquable de solidarité et d'humanité s'est manifesté à La Réunion et à Mayotte. L'association Kéré a fédéré le mouvement de soutien et de générosité des médias, des collectivités locales, des citoyens et des religieux.

La France est présente dans l'océan Indien : plus d'1 million de Français vivent sur ses rives. Elle a des intérêts, bien connus, au nord du canal du Mozambique. Mais elle a aussi un devoir de solidarité avec les populations du Sud malgache, qui sont encore en partie francophones.

La France pourrait prendre deux types d'initiatives de solidarité à l'égard de la Grande Île.

M. Pierre Cordier. La réforme des deux heures de questions au Gouvernement est nulle. Tout le monde s'en va, et ça les arrange…

M. David Lorion. Pour répondre à l'urgence, d'abord, des aides alimentaires pourraient être acheminées grâce à l'intervention de la plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien – PIROI –, prête à agir. Et la France devrait également fournir une aide technique pour l'élaboration d'un plan de développement de l'adduction d'eau dans le Sud de Madagascar, pour lequel l'île de La Réunion dispose du savoir-faire, de l'ingénierie et de la proximité nécessaires.

De par son histoire et sa géographie, Madagascar a plus de liens avec la France qu'avec aucun autre pays du monde. Souhaitez-vous prendre des initiatives diplomatiques pour sauver les populations du Sud malgache de la famine et de la mort. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs des groupes LaREM, Dem et LT.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité.

M. Franck Riester, *ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité.* Vous avez raison, monsieur Lorion, la sécheresse dans le Sud de Madagascar est très préoccupante.

La France est mobilisée, très mobilisée même, auprès des autorités et du peuple malgaches pour faire face à ce défi considérable. Nous avons participé à hauteur de 1 million d'euros en 2020 à la fourniture d'aides humanitaires, notamment dans le cadre du Programme alimentaire mondial et par l'intermédiaire d'autres organisations, d'associations ou d'ONG qui travaillent à Madagascar, comme Action contre la faim.

Nous travaillons aussi au travers de la coopération décentralisée : comme vous le savez, nos collectivités de l'océan Indien sont particulièrement engagées : 530 000 euros ont été mobilisés au mois d'octobre, dont 200 000 euros versés par le département de La Réunion, 130 000 euros de la région Réunion et 200 000 euros du département de Mayotte.

D'autre part, le Gouvernement malgache pourrait solliciter, vous le savez, des prêts de contingence pour la gestion des risques et des catastrophes. Octroyé par l'Agence française de développement, ce soutien pourrait se concrétiser par 10 millions d'euros de prêts et 1,5 million d'euros de subventions, afin de faire face à cette crise terrible qui frappe le Sud de Madagascar.

Enfin, nous sommes engagés dans la durée au travers du grand plan de développement conduit par l'Agence française de développement, qui se décompose en plusieurs projets, notamment dans les domaines des réseaux d'eau, du développement agricole et du renforcement de la sécurité alimentaire, pour un total de 7 millions d'euros.

Vous le voyez donc, la France est pleinement engagée aux côtés des autorités malgaches pour faire face à cette crise sans précédent.

M. Pierre Cordier. Quelle qualité de réponse…

Données clés

Auteur : M. David Lorion
Circonscription : Réunion (4e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3458
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Commerce extérieur et attractivité
Ministère attributaire : Commerce extérieur et attractivité

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 28 octobre 2020
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 octobre 2020